

CSE réseau • 3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique Mai 2024

Ce sont les salariés du réseau qui ont toujours trinqué, malheureusement ce sont encore eux qui vont se serrer la ceinture ou plutôt devrait-on dire se priver.

Plus d'argent pour acheter du matériel, les remplacements au compte-goutte, les JT mutualisés. Notre avenir est-il de devenir de simples diffuseurs ?

Quel intérêt d'installer de nouvelles régies ou déployer de nouvelles applications si ce n'est pas pour ensuite les utiliser, faute de moyen ?

Ne parlons pas de l'enveloppe des comités salaires censés faire évoluer votre carrière !

→ [Lire notre liminaire "Les salariés du réseau trinquent, encore et toujours !"](#)

SOMMAIRE

- Mesures prises par les directions régionales en vue du respect de l'équilibre budgétaire 2024
- Evolution du web
- Point immobilier dans le réseau
- Projet de déménagement du BIP de Dieppe
- Santé et qualité de vie au travail
- Projet d'évolution de l'organisation des activités de tournages légers de la Fabrique
- Dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération des JO et JOP 2024
- Point budgétaire des ASC Réseau
- Vie du CSE

Mesures prises par les directions régionales en vue du respect de l'équilibre budgétaire 2024

Chaque région a un budget annuel attribué, et doit respecter son équilibre budgétaire. Voilà l'introduction faite à ce point par Philippe Angot, directeur financier du Réseau. Oui mais voilà, certaines ont déjà trop dépensé avant la fin du premier trimestre 2024 (à cause de leur « suractivité », l'absentéisme, les formations OpenMédia et régie Mosar...) et doivent opérer un rééquilibrage. Le problème pour y voir clair, c'est qu'aucun chiffre ne vient étayer le document fourni aux élus. Et qu'on y apprend même qu'il n'y a pas besoin d'être dans le rouge pour prendre des mesures préventives.

Une situation qui interroge les élus sur le budget lui-même : est-il suffisant ? Pourquoi certaines régions s'en sortent, pourquoi d'autres non ? Pourquoi les solutions pour parvenir à ces rééquilibrages sont-ils si disparates en fonction des régions ? Journaux communs, suppression de modules, de pages, passages de 2 chefs d'édition par jour à 1, diminution du nombre d'alternants...

Bref, beaucoup de pourquoi, beaucoup d'inquiétudes... mais une seule certitude : en 2024, le réseau doit (encore) se serrer la ceinture.

Evolution du web

Jacques Paté qui remplace Xavier Riboulet est venu nous annoncer les très bonnes audiences du numérique sur le réseau avec 2,5 millions de visiteurs/jour. Pour lui, ce bon chiffre est le fruit de la quantité et de la qualité des publications quotidiennes et de la stratégie de l'entreprise.

Côté organisation, cela prend forme mais au vu des objectifs de l'entreprise il va vite falloir s'adapter ! Aujourd'hui, cela donne ce schéma suivant :

Un directeur et une directrice adjointe du numérique, une cellule centrale de coordination de 5 personnes + une journaliste spécialisée FAI, 13 coordinateurs numériques, 23 rédacteurs en chef adjoints et 30 chargés d'éditeurs numériques. En ce moment, 4 salariés sont en formation pour devenir CEN (chargé d'éditeurs numériques). Et 5 alternants en communication digitale.

Lors d'une dernière commission, vos élus avaient demandé le renforcement du socle en région, avec le comblement d'adjoints au web là où ils n'étaient pas présents et augmenter les chargés éditeurs numériques pour qu'ils soient présents également les week-ends.

Jacques Paté nous rappelle que chaque antenne décide du potentiel sur ce service. Ils ont conscience au niveau central que la montée en puissance du numérique passera par le potentiel qu'on pourra dégager, par les UCC, par les monteurs ou encore les documentalistes. Il y a de la demande de leur part et oui ça serait dommage de se priver de leurs compétences ! Des ateliers avec les documentalistes sont en cours. La question qui fâche : qui fera le travail quand elles auront des activités pour le web ?

Un grand trou dans la raquette c'est la visibilité de nos vidéos ! Sophie Pellerin nous dit que c'est dans chaque antenne qu'il faudrait flécher ce travail.

Evolution à venir pour les chargés d'éditeurs numériques ? Avec la création de chef de projet numérique ? Rendez-vous le 13 juin lors de la négociation prévue au calendrier social.

Recyclage ou réexposition, selon ! Cet été la direction du numérique a donné comme objectif aux antennes de retrouver des anciens sujets à réactualiser (a minima 2 papiers/jour)

Site commun France 3 France Bleu ICI Horizon septembre 2024

La direction veut avancer très vite sur le travail en commun France 3 France Bleu sur le numérique. De quelle manière ? Nous n'avons toujours pas eu la réponse en séance.

L'experte invitée sur ce point nous alerte sur l'organisation du travail et son contenu dans chacune des antennes. La direction rappelle que chaque antenne est autonome mais qu'elle entend cette demande. A nous dans chaque région de porter et relayer ce besoin essentiel dans l'intérêt des salariés et bien sûr de l'entreprise.

Point immobilier dans le réseau

● Retour d'Expérience de Rouen

Le retour d'expérience très succinct dans ce cas précis aurait dû permettre d'établir des conclusions et un cadre pour aboutir à un modèle reproductible, un "programme générique, technique et fonctionnel" dicit le directeur de l'immobilier de FTV sur tous les sites concernés par des déménagements. Or le document fourni aux élus ne contient aucune conclusion sur le modèle. Il fait simplement état des adaptations du site de Rouen suite au déménagement qui date de 6 ans déjà !

Les élus s'inquiètent donc de voir se reproduire ailleurs les erreurs et/ou malfaçons de Rouen.

A notre demande d'accéder au document servant de modèle, la Direction nous répond "à chacun son métier"...

Vos élus ont voté à l'unanimité une résolution pour qu'une expertise libre soit effectuée par un cabinet extérieur afin d'avoir un véritable état des lieux.

→ [Lire la résolution](#)

● Point sur le projet immobilier d'Antibes

A Antibes, la station doit déménager vers le nouveau site de la Victorine en 2026. Le permis de construire a été accordé et sera purgé de tout recours à la fin de la semaine. Les travaux de démolition doivent commencer en octobre et ceux de construction en décembre/janvier. Ensuite, il faudra compter 18 mois de travaux. Les bâtiments doivent être livrés à l'été 2026 pour que fin 2026, ils soient opérationnels.

A cette date, le projet de restaurant inter-entreprise ne sera pas abouti (pas avant 2028/2030 d'ailleurs) et une offre de restauration type food truck ou livraison de repas devrait être mise en place.

Enfin, il n'est pas du tout exclu que France Bleu puisse venir s'installer sur ce site, les réflexions vont de bon train sur le sujet.

● Projet immobilier Lyon

Pas d'avancée de l'état de réflexions sur le dossier du déménagement. La faute au chantier Campus sur Paris qui mobilise toutes les forces vives d'IMG.

Mais il n'y a pas eu de changement côté Direction de France Télévisions : un parking et l'ouverture d'un accès sur le boulevard Vivier Merle adjacent sont des conditions sine qua none à la signature d'un accord avec le promoteur. A ce jour, pas d'informations reçues par la Direction sur ces sujets donc statu quo.

Néanmoins la métropole et le promoteur communiquent largement sur un début de chantier d'ici la fin de l'année... qui n'engage qu'eux.

Parmi les réflexions toutefois, le nouveau bâtiment accueillerait le Réseau régional et conserverait les locaux de la Post Production de la Fabrique. En revanche, la partie tournage de la Fabrique déménagerait en proche banlieue à l'image de Lomme pour le site de Lille.

L'INA et France Bleu intégreraient le nouveau bâtiment de la Part-Dieu.

● **Projet immobilier Strasbourg**

Comme pour Lyon, le projet de démolition/reconstruction du bâtiment France 3 Alsace n'est pas abandonné mais en stand by.

A Strasbourg, la seule avancée est la visite de la nouvelle architecte des bâtiments de France sur le site. Il faut dire qu'avoir une fresque classée monument historique et un pylône TDF sur le même terrain (que la ville considère comme faisant partie du paysage) ça vaut le déplacement. Selon le directeur immobilier et des moyens généraux de FTV, la délocalisation de l'antenne est un préalable au projet.

En attendant la suite, doit-on laisser le bâtiment à l'abandon ? Pour rappel, cela fait plus de 3 ans que les fenêtres des salles de montage doivent être changées. Ces travaux ont été budgétisés, comme nous le rappelle Mr Guyon-Sangnier, mais toujours pas réalisés à ce jour et ce malgré un arbitrage de Paris favorable ! La faute au coordonnateur des moyens généraux ou au chef de centre ? Puisque nous n'allons pas démolir le bâtiment avant plusieurs années, ne gaspillons pas l'énergie par les fenêtres !

● **Projet immobilier Rennes**

L'arrivée de Radio France est un peu retardée, car il y a plus d'amiante que prévu sur site. Les travaux France bleu commenceront dès la fin du mois. La mise "On Air" est prévue fin de l'année 2024. Sur le sujet de la sécurité de leur lieu, les discussions sont toujours en cours. L'hôtesse FB participe à l'antenne. L'articulation avec la société de gardiennage France 3 et France Bleu est en pourparlers.

Information/Consultation concernant le projet de déménagement du BIP de Dieppe – Recueil de l'avis

Enfin, un nouveau bâtiment pour la locale de Dieppe ! Tout le monde s'accorde à dire qu'il y avait urgence pour les salariés à changer de lieu. Après deux ans de recherche, un local a été trouvé pour accueillir la rédaction, l'ancien étant vétuste. Ce nouveau lieu offre une meilleure visibilité dans le cœur de ville et donc une meilleure image de France 3.

Les élus du CSE se sont associés aux représentants de proximité pour donner leur accord pour emménager dans ces nouveaux locaux, la prise à bail devrait se faire au milieu de l'été, des travaux de rénovation suivront notamment pour la sécurisation du bâtiment qui se trouve au rez-de-chaussée. Sont prévus la réduction de la vitrine par souci de sécurité des salariés notamment en cas d'attaque. Ainsi qu'un accès à l'arrière du bâtiment pour garer des vélos, un vestiaire et une douche sont au programme dont le financement est à négocier avec l'actuel propriétaire.

L'arrivée des salariés est prévue en fin d'année. Nous souhaitons d'ores et déjà une bonne installation à nos collègues.

Santé et qualité de vie au travail

• Suite de l'alerte pour risque grave à la rédaction de France 3 Poitou-Charentes

Petit rappel du contexte : un collectif abîmé, dégradé qui a entraîné une expertise en mars 2024. La priorité était de retrouver une ambiance de travail normale, plus sereine. Une nouvelle équipe d'encadrant a été mise en place. La rédaction de Poitou-Charentes a cette particularité d'avoir de nombreux sites excentrés : Angoulême, Niort, etc... Il est prévu que ces sites soient plus souvent visités par le rédacteur-en-chef et ses adjoints ainsi que le directeur régional et le DRH pour recréer du lien au sein des rédactions.

Une partie des préconisations ont été suivies mais les élus restent attentifs quant à la formation des adjoints au sein du vivier. La direction promet de faire prochainement un point sur les effectifs de celui-ci lors d'un futur CSE.

Aujourd'hui, la tendance est à l'apaisement au sein de la station de France 3 Poitou-Charentes. Le nouveau rédacteur en chef par intérim a pris la mesure du contexte et a mis en place un management bienveillant et à l'écoute. Les élus de proximité vont veiller à la continuité du travail engagé. Le collectif reste fragile et les élus appellent à la vigilance et à un suivi régulier en instance.

• Clôture du DGI déposé en juin 2022 au service GA et RSCA en Nouvelle-Aquitaine

Le service avait déjà fait l'objet de réorganisations à la suite d'un DGI antérieur.

Un Danger Grave et imminent court depuis l'alerte déposée par les RP d'Aquitaine en juin 2022. Depuis, une cheffe de service a pris ses fonctions effectives. Ce qui est très positif.

Un certain nombre d'actions ont été menées par la direction sur ce service

Comme la livraison de la grille avec 3 semaines d'anticipation. Cependant la réalité reste très variable. La demande de formation de nouveaux CDD et de plus de permanents afin d'avoir un vivier de remplacement en GA et RSCA n'est pas satisfaisante : En l'état aucun nouveau CDD n'a été formé et 1 seul CDI intervenant à Bordeaux, malgré les relances notamment sur la fonction de RSCA.

Donc aujourd'hui il y a moins de RSCA qu'avant ce DGI. Ceci est dû au non-remplacement de la cheffe de service sur la fonction RSCA, ainsi qu'au fait qu'une salariée a décidé d'arrêter la pratique de l'UCC.

Aujourd'hui il y a moins d'ETP de GA, car une salariée est en aménagement du temps de travail à mi-temps pour des raisons de santé. Elle occupe toujours un demi-poste du service mais n'y travaille plus. Le demi-poste restant est comblé par des CDD.

Aujourd'hui, il y a donc moins d'ETP de GA qu'avant le DGI.

Par manque de potentiel, la direction a changé d'organisation du travail en novembre dernier : pas de RSCA le week-end ou jours fériés hors PAE. Cela a entraîné des réactions différentes entre les salariés. La charge mentale de ceux-ci augmente considérablement la veille de ces jours. Leur conscience professionnelle a pu les amener à se connecter en dehors de leurs horaires pour garantir la continuité de l'antenne.

Le problème informatique est annoncé comme réglé, mais les bugs demeurent ! La lenteur de l'outil ARGOS est constante et devant le manque de réaction de la direction, les salariés ont juste arrêté de

s'en plaindre, en attente de l'évolution vers Sherlock en 2025. En attendant, les salariés devront faire avec !

Malgré toutes ces points non réglés, les élus du CSE se rangent à l'avis majoritaire des RP d'Aquitaine, considérant que la notion d'imminence du danger n'a plus cours, et votent la levée du DGI avec les réserves énoncées plus haut. Les élus FO du CSE se sont abstenus ou ont voté contre cette levée.

Grosse déception des réponses de la direction à l'avis du CSE sur le projet d'évolution de l'organisation des activités de tournages légers de la Fabrique

Nous assistons en toute fin de deuxième journée d'un CSE particulièrement dense à une présentation lunaire. D'une part, une grande partie des élus sont partis prendre leur train de même que la présidente de l'instance ! Et d'autre part, la direction de la Fabrique présente sur place laisse parler les intervenants en visio, les laissant plutôt seuls.

Las, les élus écoutent la lecture des réponses écrites ; le transfert des équipes légères de la Fabrique est acté depuis des mois... voire depuis le début de l'opération ! Les seuls postes mis en consultations concernent l'organisation administrative du pôle parisien. Contrairement aux préconisations des élus et de l'expertise, aucun technicien ne sera embauché.

Nous pointons et réclamons tout de même le suivi individuel des salariés impactés par ce déplacement. En effet, ils resteront affectés à leurs régions d'origine et seront donc noyés parmi leurs collègues restés locaux dès la rentrée de septembre.

Information/Consultation concernant la dérogation du temps de travail du personnel assurant l'opération des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 – Recueil de l'avis

Pour le bon déroulement des tournages des Jeux olympiques et paralympiques, il est nécessaire d'approuver une dérogation au temps de travail permettant de dépasser les 48 heures hebdomadaires et autoriser un temps de travail pouvant aller jusqu'à 60 heures. La direction de la fabrique et du réseau nous a présenté de nombreux plannings, très peu détaillés. Ces documents ne permettent pas aux élus de rendre un avis éclairé et de voter cette dérogation au temps de travail. L'avis est donc renvoyé à un prochain CSE. Notre organisation syndicale déplore que cette consultation n'ait pas eu lieu plus tôt ce qui aurait permis notamment de couvrir la période de l'arrivée de la flamme olympique à Marseille. Nous souhaitons bon tournage aux équipes.

En marge de ce CSE, un point budgétaire des activités sociales et culturelles du réseau a été réalisé.

Pour les activités sociales et culturelles (ASC), l'entreprise verse une subvention de 2,2% de la masse salariale (dont 1,4% destinée à être versée au CI ORTF). Le CSE a donc perçu 5,376 millions d'euros, dont 3,421 millions destinés au CI ORTF.

Le budget sur lequel le CSE table est de 1,882 million.

66% de ce budget est octroyé aux commissions d'antenne. Le tiers restant va aux offres nationales :

- 10% pour les chèques culture
- 8% pour les chèques rentrée scolaire
- 6% pour le patrimoine du CSE
- 5% pour les chèques vacances

Concernant les biens du patrimoine du CSE, le coût global s'élève à près de 175.000€, et les locations s'élèvent quant à elles à près de 64.000€.

Le CSE achète aussi d'autres séjours à des prestataires, pour un coût de 44.500€ (et le CSE perçoit des loyers pour 16.600€).

Le CSE propose aussi des voyages, même si cette offre est devenue plus difficile à construire, en particulier dans les « petites » antennes. Une commission est donc créée pour réfléchir et trouver des solutions, mieux intégrer une donnée liée à la RSE, et de contribuer au développement de mutualisations entre antennes.

Enfin, une re-prévision a été effectuée, pour faire suite à un arrêt récent de la Cour de cassation, faisant évoluer la jurisprudence et précisant que tout salarié en contrat (CDI ou CDD) a droit aux offres du CSE dès son 1er jour de contrat. Mais a contrario il n'y a plus droit dès lors qu'il n'est plus en contrat. Jusqu'à présent, une ancienneté de 50 jours était requise, mais les droits étaient ensuite ouverts durant toute l'année.

Le CSE s'attend à une augmentation de 20% du nombre d'ouvrants droits, et a donc modifié certains plafonds. Notamment ne proposer qu'une seule enveloppe (avec un plafond de 200€) à la place des 4 enveloppes existantes pour la culture (100€), l'épanouissement personnel (100€), le bien-être/loisirs (100€) et la subvention hébergement (75€).

Vie du CSE



Désignation de François Ormain comme RP titulaire à France 3 Normandie Caen, en remplacement de Jean-Yves Gélébart, démissionnaire. FO remercie Jean-Yves pour son implication et nous lui souhaitons de belles choses pour la suite.



Désignation de Teddy Caruel, président de la commission Nouvelles Technologies remplacement de Bruno Demange démissionnaire.

Mise en place d'une commission des voyages au sein du CSE Réseau avec la désignation d'un président Christian Laemmel et d'une vice-présidente Anne-Sophie Saboureau.

Prochain CSE du Réseau prévu les 19 et 20 juin

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • Suppléants: Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • Représentant Syndical : Sébastien LEBAILLY